Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Monsieur Philippe BELAVAL

Directeur général des Patrimoines

CC/17948

27 SEP. 2010

Monsieur le Directeur général,

Le 12 septembre 2010, le Président de la République a annoncé la création de la Maison de l'Histoire de France et son installation au sein du quadrilatère Rohan-Soubise à Paris. L'annonce de ce grand projet constitue une formidable opportunité pour tous les acteurs du Ministère de la Culture et de la Communication qui y auront leur part ainsi que pour l'ensemble des futurs partenaires de cette institution.

Dans le cadre des missions de votre Direction générale en matière de musées, d'archives, d'architecture et de monuments historiques, et de son rôle de tutelle sur l'ensemble des composantes et partenaires de la future institution, vous accompagnerez l'association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

Vous veillerez en particulier à ce que la Maison de l'Histoire de France, confédération de neuf musées nationaux dont la valeur patrimoniale est démontrée, et installée auprès des Archives Nationales, institution fondamentale de mon Ministère, se construise dans un esprit de concertation entre l'ensemble des partenaires, dans le respect de la spécificité scientifique et culturelle de chacun.

En premier lieu, vous accompagnerez l'association de préfiguration dans la définition du projet scientifique et culturel dont je souhaite que les premières orientations me soient proposées au premier trimestre 2011. Ce projet sera notamment défini dans le cadre d'un comité de pilotage scientifique qui associera les directeurs des musées nationaux concernés et la direction des Archives Nationales.

L'association bénéficiera également de l'appui d'un conseil scientifique, composé de personnalités incontestable, au sein duquel seront également représentés les musées nationaux et les Archives Nationales.

En parallèle de ces travaux scientifiques, vous établirez la répartition envisageable des espaces au sein du quadrilatère Rohan-Soubise entre les Archives Nationales et la Maison de l'Histoire de France, qui devrait occuper 10 000 m^2. Vous vous appuierez dans cette mission sur l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la culture.

3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00

Pour établir cette répartition, vous veillerez en particulier à l'adéquation entre le projet de Maison de l'Histoire de France et le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives Nationales. La cohabitation de ces deux institutions devra, notamment, s'inscrire pleinement dans le respect des normes relatives aux fonds d'archives et dans le calendrier de déménagement des Archives Nationales vers leur nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine.

Je vous confie par ailleurs, ainsi qu'au Président de l'OPPIC, le pilotage et la mise en œuvre des aménagements extérieurs du quadrilatère des Archives Nationales.

Comme vous le savez, l'un des critères qui m'ont conduit à proposer l'implantation de la Maison de l'Histoire de France au sein du quadrilatère de Rohan-Soubise est qu'elle permettra, aux côtés du projet des Archives Nationales, la mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel du Ministère de la Culture et de la Communication. C'est pourquoi je souhaite que vous portiez à la restauration des Monuments Historiques qui constituent le quadrilatère Rohan-Soubise une attention toute particulière.

De même, afin que chacun des musées nationaux qui rejoindra la Maison de l'Histoire de France retrouve une véritable dynamique dans le cadre de ce projet, je souhaite que la programmation des travaux qu'ils nécessitent retienne toute votre attention.

Enfin, en liaison avec le Secrétariat général, vous accompagnerez l'association dans la mise en place du futur établissement public qui sera créé au 1er janvier 2012. Ce délai sera mis à profit pour définir un statut et des moyens à même de répondre à l'ambition culturelle et scientifique originale du projet, dans le respect des dispositions spécifiques qui régissent les activités de chacune de ses composantes.

Je souhaite que vous mobilisiez autour de ce projet l'ensemble des partenaires concernés qui relèvent de votre tutelle, dans un esprit de dialogue et de concertation nécessaire à la réalisation de cette grande ambition.

Sachant pouvoir compter sur vous pour la mise en œuvre de ce projet majeur, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Mitterrand

Frédéric MITTERRAND